

## QUELLE VILLE AURA-T-ON DANS 20 ANS?

### Sommaire Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Un centre culturel à l'Ancienne Gare	8
L'impasse des Dentellières	9
Cérémonies religieuses et rencontres de Noël	10
100 x Saint-Nicolas au MAHF	11
Pour l'octroi du droit de cité de la Ville de Fribourg	12
La Vannerie	13
Rénovation à Béranges	14
Les forêts soldées	15
A la Bibliothèque In der Bibliothek	16
Agenda 21: campagne Display	17
Mémento	19 20

Janvier. Chaque année, après avoir digéré les fêtes, c'est la période des résolutions, mais aussi celle des réflexions.

Selon l'adage «gouverner, c'est prévoir», on doit se poser la question du futur de notre société, de notre pays, de notre ville. Une étude récente de l'Office fédéral du développement territorial s'intéresse à cette question. Ses conclusions nous interpellent.

En effet, le premier scénario possible retenu, celui d'une Suisse des métropoles, qui prévoit une concentration des principales forces du pays dans les métropoles de Zurich, Bâle et Lausanne-Genève, ne laisse quasiment aucune place, si ce n'est celle d'un déclin assuré,

à une région comme celle du Grand-Fribourg.

Le deuxième scénario, appelé «dispersion et éclatement», qui repose sur une option affirmée en faveur de l'initiative individuelle et un déclin des villes, doit aussi être combattu.

Entre ces deux extrêmes, il faut envisager notre développement à mi-chemin entre:

1. une Suisse urbaine à plusieurs centres – dont **Fribourg** –, tendant à un fort développement des villes et des agglomérations, à la mise en réseau de celles-ci, ainsi qu'à la complémentarité des espaces urbains et ruraux,
2. et une Suisse des régions, laquelle prévoit le renforcement de nos



structures traditionnelles par la création de régions à forte cohésion interne.

L'agglomération de Fribourg, et, bien sûr, notre ville, doivent renforcer encore davantage leur attractivité pour permettre un centre cantonal fort.

C'est le défi que nous tous, population, partis politiques, milieux économiques et autorités politiques, devons relever en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

**Pierre-Alain Clément**

### CONCOURS

220 4/10

### WETTBEWERB

#### «Petites artères à Fribourg (II)»

S'il n'y a pas de vraie fête de Noël sans eux, ils donnent aussi leur nom à un cheminement en montée vers le Guintzet. Quelle est cette petite artère?

Réponse jusqu'au 21 janvier 2006 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



#### «Strässchen und Wege in Freiburg (II)»

Ohne sie kann man sich kein echtes Weihnachtsfest vorstellen, und zudem haben sie ihren Namen einem Weg gegeben, der zum Guintzet hinaufführt. Wie heisst dieses Weglein?

Antwort bis spätestens 21. Januar 2006 einsenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

## Communications du

## CONSEIL COMMUNAL

## LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de MM. François Eugster et Ulrich Bosshard;
- a désigné M. Pierre Zwick comme membre de la Commission sociale, M. Jean-Frédéric Python comme délégué et MM. Laurent Praz et Franz Becker comme délégués suppléants à l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux;
- a nommé M. Nicolas Wolleb, responsable du Contrôle des habitants et Registre électoral, en qualité de membre de la Commission communale en matière de protection des données, avec voix consultative;
- a approuvé les statuts de la Fondation de l'Espace Nuithonie et de la salle de spectacle des Grand-Places, ainsi que le projet de règlement sur la rémunération des membres du Conseil de fondation et le mandat de prestations, et désigné M. le Syndic Jean Bourgnicht, M. Charles de Reyff, conseillers communaux, et M. Markus Baumer, délégué culturel régional, comme représentants de la Ville de Fribourg au Conseil de fondation;
- a approuvé la dissolution de l'Association des communes de la Sarine pour l'aménagement régional (ACSAR) et la création d'une Conférence des syndicats du district de la Sarine;
- a accepté le texte de la convention avec l'Etat de Fribourg pour la cession d'un droit distinct et permanent et la construction de deux terrains synthétiques de football;
- a signé une convention avec la Commune de Granges-Paccot, relative à l'utilisation de la route

des Bonnesfontaines et de la route Louis-Braille sur le territoire de la Commune de Fribourg;

- a répondu à la consultation relative à l'adaptation des normes d'aide sociale matérielle;
- a adopté le projet, la politique et l'organisation de la sécurité et de la santé au travail;
- a confirmé la prolongation de la concession d'Hiram Brulhart et décidé la constitution d'un groupe de travail chargé d'établir une liste des monuments funéraires de personnes illustres à conserver;
- a décidé de recourir contre l'arrêt du préfet de la Veveyse concernant les horaires d'organisation de la Jazz Parade;
- a demandé aux Services de l'Etat la réduction de la vitesse à 30 km/h à la route de la Pisciculture;
- a décidé l'augmentation du tarif des places de parc de longue durée (10 h 30) de Fr. 5.– à Fr. 6.–.

*La rédaction de 1700 souhaite à toutes ses lectrices et à tous ses lecteurs un joyeux Noël et une heureuse année 2006.*

*Die Redaktion des 1700 wünscht der ganzen Leserschaft frohe Weihnachten und ein glückliches neues Jahr 2006.*

## Mitteilungen aus dem

## GEMEINDERAT

## DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von François Eugster und Ulrich Bosshard aus dem Generalrat zur Kenntnis;
- bezeichnet Pierre Zwick als Mitglied der Sozialkommission und Jean-Frédéric Python als Delegierten sowie Laurent Praz und Franz Becker als stellvertretende Delegierte im Gemeindeverband des Saanebezirks für die Fürsorgestellen;
- ernennt Nicolas Wolleb, Verantwortlicher für die Einwohnerkontrolle und das Wahlregister, zum Mitglied der kommunalen Datenschutzkommission mit beratender Stimme;
- genehmigt die Statuten der Stiftung Espace Nuithonie und Gastspielhaus Schützenmatte sowie den Entwurf des Reglements über die Vergütungen für die Stiftungsratsmitglieder und über den Leistungsauftrag und bezeichnet Stadtammann Jean Bourgnicht, Gemeinderat, und Charles de Reyff, Gemeinderat, sowie Markus Baumer, regionaler Kulturde-

legierter, als Vertreter der Stadt Freiburg im Stiftungsrat;

- genehmigt die Auflösung des Gemeindeverbands des Saanebezirks für die Regionalplanung (GVSRP) und die Einrichtung einer Ammännerkonferenz des Saanebezirks;
- billigt den Text der Konvention mit dem Kanton Freiburg für die Übertragung eines selbstständigen und dauernden Rechts und den Bau von zwei Fussballplätzen mit Kunstrasen;
- unterzeichnet eine Konvention mit der Gemeinde Granges-Paccot über die Nutzung der Route des Bonnesfontaines und der Route Louis-Braille auf Gebiet der Gemeinde Freiburg;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren für die Anpassung der Richtsätze für materielle Hilfe;
- verabschiedet das Projekt, die Politik und die Organisation der Sicherheit und Gesundheit am Arbeitsplatz;
- bestätigt die Konzession für das Grab von Hiram Brulhart und beschliesst die Bildung einer Arbeitsgruppe zur Erstellung eines Verzeichnisses der zu erhaltenden Grabmäler berühmter Persönlichkeiten;
- beschliesst, Rekurs einzulegen gegen den Entscheid des Oberamtmanns des Vivisbachbezirks betreffend die Öffnungs- und Schliessungszeiten der Jazz Parade;
- stellt bei den kantonalen Amtsstellen den Antrag, die Geschwindigkeit auf der Route de la Pisciculture auf 30 km/h zu beschränken;
- beschliesst die Erhöhung des Tarifs für Langzeitparkplätze (10,5 Std.) von CHF 5.– auf CHF 6.–.



## Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin novembre 2005, la population légale de la ville était de 33 997 habitants, soit en augmentation de 111 personnes par rapport à la fin octobre 2005 (33 886). Sur ce nombre, 22 997 personnes étaient d'origine suisse (-12), 11 000 d'origine étrangère (+123). La population en séjour était au 30 novembre 2005 de 3341, soit en augmentation de 11 (3330). Le chiffre de la population totale était donc à la fin novembre 2005 de 37 338 (37 216).

## Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 9 décembre 2005, la ville de Fribourg comptait 977 chômeurs (+11), pour un taux de 5,32% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'Economie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,10% par rapport à la fin octobre 2005 (5,22%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,86% de la population active, ce qui représente 1629 personnes (+34).

## Querelle de chiffres

# CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 7 novembre 2005, le Conseil général a été saisi «du» dossier de la législature, voire de la décennie, celui du crédit de construction de la salle de spectacle des Grand-Places. Pour l'essentiel, il s'est concentré sur les éléments financiers de l'opération. Il n'a guère été question des aspects architecturaux, urbanistiques ou même artistiques du projet.

### Pas de hausse fiscale

Le 31 janvier 2005, suite à une intervention du Service des communes, le Conseil communal demanda au Conseil général le retrait de l'ordre du jour du point consacré au crédit de construction de la salle de spectacle. Il s'agissait en effet d'examiner au préalable la capacité d'investissement de la Commune dans le contexte de l'assainissement de la Caisse de pension, et d'étudier toutes les incidences financières de la construction de la salle, y compris dans le domaine fiscal. Le renvoi du dossier à l'Exécutif fut voté par 58 voix contre 4 sur 74 présents.

Outre l'assainissement de la Caisse de prévoyance, le Conseil communal a, depuis lors, procédé à une analyse globale de la situation financière de la Ville.

De 1995 à 2004, l'évolution des charges par nature de la Commune est la suivante:



Le Conseil communal de constater dans son message complémentaire: «... Sans une diminution importante de la progression des charges, il est évident que les résultats des exercices futurs seront déficitaires, entraînant, sans que la salle de spectacle soit construite, une augmentation des taux d'imposition de l'impôt communal».

Quant aux perspectives de croissance des recettes fiscales, elles sont freinées suite aux décisions prises par le Grand Conseil (diminution d'impôt liée à la révision de la loi cantonale décidée en septembre 2003, diminution du barème fiscal pour l'année 2005, réduction fiscale accordée en juin 2005 aux familles à bas revenus). Selon l'ana-

lyse du Conseil communal, la progression des recettes est quasi complètement absorbée par celle des dépenses, même si les charges internes sont maîtrisées. Ainsi le poids relatif des charges du personnel est-il en diminution depuis les années 2000.

Il n'en est pas de même des subventions accordées par la Commune. Cette évolution négative s'inscrit dans tout le contexte des charges liées et de celles de ville-centre.

Il s'agira en premier lieu de ramener la progression des charges du personnel à 1,5% par an, de limiter la croissance des achats de biens, services et marchandises à 1% et de bloquer les amortissements annuels sur une période de 10 ans à 7,2 millions de francs. Le Conseil communal veillera à obtenir une correction des effets négatifs de la situation de ville-centre, à participer à la modification en cours de la loi sur la classification des communes (intégration du facteur de ville-centre), à soutenir la modification de la loi sur l'aide sociale (répartition entre toutes les communes du canton), ainsi que le découplage de la fiscalité communale et cantonale. Partant, ce n'est pas la réalisation de la salle de spectacle qui pourrait être le fac-

teur d'une hausse de la fiscalité, hausse que le Conseil communal n'envisage même pas.

### Analyse différente

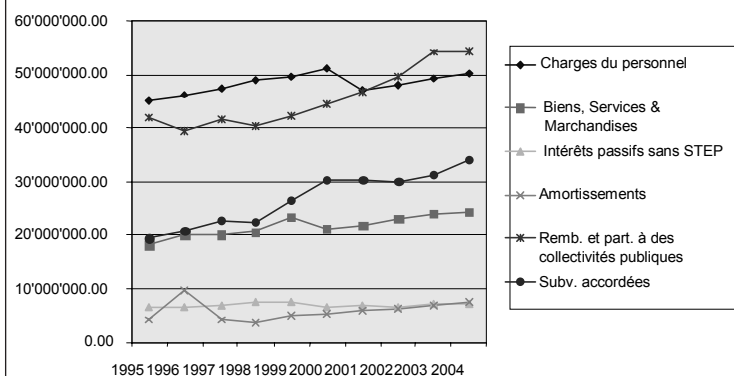
L'analyse de la Commission financière est diamétralement différente. La Ville de Fribourg n'a pas les moyens de financer une opération de 33,8 millions de francs sans relèvement très prochain du taux de l'impôt communal. Selon son président, M. C. Joye, le déficit du budget de fonctionnement pourrait atteindre 32 millions de francs en 2011. Pour le Conseil communal, il s'agit de la moitié. La hausse de la fiscalité communale est quasi programmée. Le clou est enfoncé par d'autres membres. Pour M<sup>me</sup> M. Morard (PDC), il est urgent de mettre sur pied un plan d'économies et d'assainissement avant toute décision d'investissement important. M. A. Repond (PCSO) parle de descente inexorable aux enfers, de chiffres catastrophiques. Pour M. G. Gaillard (PLR), il n'y aura pas de redressement sans plan d'économies et surtout sans trois ou quatre miracles. La seule solution est le renvoi du dossier à des temps meilleurs. M<sup>me</sup> C. Mutter (LC), après avoir critiqué l'inconscience du Conseil communal, soutient aussi le renvoi afin de connaître l'évolution de la situation financière de la Commune durant l'exercice 2006.

Appuyé par M<sup>me</sup> C. Robert (PS), M. P.-A. Clément, vice-syndic, directeur des Finances, de rappeler que les derniers exercices ont été équilibrés ou bénéficiaires. La Commune est parvenue à réduire fortement le découvert de son bilan, elle maîtrise de mieux en mieux ses dépenses propres.

Quant au président de la Commission de l'édilité, M. C. Allenspach, il rappela que cette dernière est totalement acquise à un projet architectural intéressant et porteur d'avenir. M<sup>me</sup> M. Genoud-Page (PCSO) d'ajouter qu'un renvoi équivaldrait à un enterrement pour trente nouvelles années de la salle de spectacle. Quant à M. N. Deiss, préfet de la Sarine, il en appela à une «audace mesurée», porteuse d'avenir et au rejet du catastrophisme.

Au vote, le renvoi fut écarté par 43 voix contre 32, avant que le crédit ne soit accepté par 50 voix contre 18.

Evolution des charges entre 1995 et 2004



## Streit um Zahlen

# GENERALRAT

In seiner Sitzung vom 7. November 2005 hatte der Generalrat «das» Dossier der Legislaturperiode oder sogar des Jahrzehnts zu behandeln: den Baukredit für das Gastspielhaus Schützenmatte. Dabei konzentrierte er sich im Wesentlichen auf die finanziellen Elemente dieses Geschäfts. Von den architektonischen, städtebaulichen oder gar künstlerischen Aspekten des Projekts war kaum die Rede.

### Keine Steuererhöhung

Am 31. Januar 2005 hatte der Gemeinderat auf Grund einer Intervention des Gemeindeamtes im Generalrat den Antrag gestellt, das Traktandum Baukredit für das Gastspielhaus von der Tagesordnung zurückzuziehen. Zuerst mussten die Investitionsfähigkeit der Gemeinde im Zusammenhang mit der Sanierung der Pensionskasse geprüft und die finanziellen Auswirkungen des Baus, auch in steuerlicher Hinsicht, studiert werden. Die Rückweisung des Dossiers an die Exekutive wurde von den 74 Anwesenden mit 58 Ja gegen 4 Nein beschlossen.

Über die Sanierung der Vorsorgekasse hinaus hat der Gemeinderat seither die finanzielle Situation der Stadt umfassend analysiert.

Von 1995 bis 2004 entwickelten sich die Kosten der Gemeinde nach Arten wie folgt:

In seiner ergänzenden Botschaft stellte der Gemeinderat fest: «... Es ist offensichtlich, dass die zukünftigen Jahresrechnungen ohne eine erhebliche Verringerung des Kostenanstiegs ein Defizit ausweisen werden, das selbst ohne den Bau des Gastspielhauses eine Erhöhung der Gemeindesteuer erforderlich macht.»

Die Aussichten auf wachsende Steuereinnahmen haben sich auf Grund der Entscheide des Grossen Rats (Steuerkürzung gemäss der im September 2003 beschlossenen Revision des kantonalen Gesetzes, Senkung des Steuersatzes für das Jahr 2005, Steuerkürzung für Familien mit bescheidenem Einkommen, beschlossen im Juni 2005) verschlechtert. Laut der Analyse des Gemeinderats wird der Anstieg der Einnahmen fast ganz von jenem der Ausgaben absorbiert, selbst wenn die internen Kosten unter Kontrolle sind. So nimmt der Anteil der Personalkosten seit dem Jahr 2000 ständig ab.

Dies gilt nicht für die von der Gemeinde gewährten Subventionen. Diese negative Entwicklung ist im gesamten Umfeld der gebunde-

nen Ausgaben und der Kosten als Zentrumsstadt zu sehen.

In erster Linie geht es darum, den Anstieg der Personalkosten auf 1,5% pro Jahr zu verringern, das Wachstum der Käufe von Gütern, Dienstleistungen und Waren auf 1% zu beschränken und die jährlichen Abschreibungen für eine Zeitspanne von 10 Jahren auf 7,2 Millionen Franken einzufrieren. Der Gemeinderat ist darauf bedacht, die negativen Auswirkungen der Situation als Zentrumsstadt zu vermindern, an der laufenden Abänderung des Gesetzes über die Klassifikation der Gemeinden (Einbezug des Zentrumsstadt-Faktors) mitzuarbeiten sowie die Abänderung des Sozialhilfegesetzes und die Entkoppelung der Gemeinde- und Kantonssteuern zu unterstützen. Folglich ist es nicht der Bau des Gastspielhauses, der eine Steuererhöhung auslösen würde, eine Erhöhung, die der Gemeinderat nicht in Betracht zieht.

### Unterschiedliche Analyse

Die Analyse der Finanzkommission kommt zu diametral entgegengesetzten Ergebnissen. Der Stadt Freiburg fehlen die Mittel, ohne eine rasche Erhöhung des Gemeindesteuersatzes ein Geschäft für dreissig Jahre zu begraben. Nicolas Deiss, Oberamtmann des Saanebezirks, ruft von 33,8 Millionen Franken zu finanzieren. Laut Kommissionspräsident Claude Joye könnte das Defizit des Betriebsvorschlags 32 Millionen Franken im Jahr 2011 erreichen. Gemäss Gemeinderat würde es sich um den halben Betrag handeln. Die Erhöhung der Gemeindesteuern ist gleichsam vorprogrammiert. Andere Mitglieder sind derselben Meinung. Für Martine Morard (CVP) ist ein Spar- und Sanierungsplan zu erarbeiten, bevor über bedeutende Investitionen entschieden werden kann. André Re-

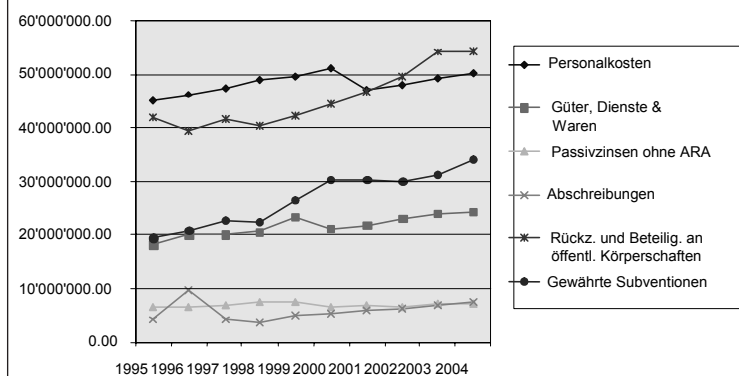
pond (CSPÖ) spricht von einer unausweichlichen «Höllenfahrt» und von katastrophalen Zahlen. Für Georges Gaillard (FDP) gibt es ohne Sparplan und vor allem ohne mehrere Wunder keine Sanierung. Die einzige Lösung ist, das Geschäft auf bessere Zeiten zu verschieben. Christa Mutter (SB) kritisiert die Leichtfertigkeit des Gemeinderats und tritt ebenfalls für eine Verschiebung ein, da man zuerst wissen müsse, wie sich die Finanzlage der Gemeinde im Rechnungsjahr 2006 entwickelt.

Unterstützt von Charlotte Robert (SP), erinnert Vizeammann Pierre-André Clément daran, dass die letzten Jahresrechnungen ausgeglichen oder positiv waren. Der Gemeinde ist es gelungen, das Bilanzdefizit stark zu verringern, und sie kontrolliert ihre eigenen Ausgaben immer besser.

Wie Christoph Allenspach als Präsident der Baukommission in Erinnerung ruft, steht die Kommission völlig hinter einem interessanten und zukunftsorientierten Bauprojekt. Madeleine Genoud-Page (CSPÖ) fügt hinzu, eine Verschiebung würde bedeuten, das Gastspielhausprojekt für dreissig Jahre zu begraben. Nicolas Deiss, Oberamtmann des Saanebezirks, ruft von einer zukunftsgerichteten «massvollen Kühnheit» und zu einer Abkehr von der Schwarzmalerei auf.

Bei der Abstimmung wurden die Rückweisung mit 43 gegen 32 Stimmen abgelehnt und der Kredit mit 50 Ja gegen 18 Nein angenommen.

Entwicklung der Kosten von 1995 bis 2004



A la fin 2006

# UN CENTRE CULTUREL À L'ANCIENNE GARE

**Le 27 juin 2005, le Conseil général de la Ville de Fribourg a octroyé à l'Association Ancienne Gare, composée du Festival international de films de Fribourg, du Belluard Bollwerk International et du Nouveau Monde, un montant de 975 000 francs pour la transformation de l'ancienne Gare de Fribourg en un centre culturel, permettant ainsi des perspectives intéressantes au niveau du fonctionnement de ces trois acteurs de la scène culturelle fribourgeoise.**

Par cette décision, la Ville de Fribourg garantit également aux CFF, propriétaires du bâtiment, le paiement d'une rente annuelle, liée à un droit de superficie distinct et permanent (DDP) de 99 ans au bénéfice de l'Association Ancienne Gare. Le 21 décembre dernier, ce DDP a été signé devant notaire, ce qui permet le démarrage des travaux relatifs à la rénovation et le sauvetage définitif de ce témoin ar-



chitectural important du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec la salle de spectacles des Grand-Places, qui remplacera enfin l'aula vétuste de l'Université pour les spectacles de concert, opéra et théâtre, l'ancienne Gare apportera une touche artistique contemporaine à la revalorisation du centre-ville de Fribourg et au développement économique de toute la région.

Transformée en centre culturel, l'ancienne Gare ouvrira ses portes au public à la fin 2006. Le bâtiment comprendra une salle de spectacle, un espace d'exposition, un centre de documentation et des locaux administratifs. Un café cul-

turel situé dans le hall central du bâtiment constituera un espace de rencontres et d'échanges.

Le *Belluard Bollwerk International*, le *Festival international de films de Fribourg* et le *Nouveau Monde* ont uni leurs forces pour concrétiser ce projet d'envergure: offrir à la population une animation variée, 365 jours par année. Les trois associations ont créé l'*Association Ancienne Gare* pour mener à bien ce projet.

**Devenez un «bâtitseur» de l'ancienne Gare!**

L'Association Ancienne Gare vous propose de se joindre à elle

pour donner naissance à ce centre culturel. Elle a imaginé un concept original qui permettra à chacun de manifester son soutien à ce projet.

Vous êtes ainsi invités à effectuer un don unique à votre nom, à ceux de vos enfants ou de vos amis; vous deviendrez ainsi bâtisseur de l'ancienne Gare et votre nom, ou celui de vos enfants et amis, seront inscrits sur les murs du bâtiment, comme une empreinte symbolique de votre engagement culturel.

## Les «bâtitseurs» de l'ancienne Gare

**Enfant (- 18 ans): dès Fr. 25.-**

**Adulte: dès Fr. 50.-**

Merci d'inscrire lisiblement, sous «Communication», les nom et prénom, ainsi que l'année de naissance du «bâtitseur».

**ASSOCIATION ANCIENNE GARE**  
Case postale 550  
1701 Fribourg  
CCP 17-494071-7

«Petites artères à Fribourg (II)»

## L'IMPASSE DES DENTELLIÈRES



**A ne pas confondre avec le chemin des Brodeuses, qui se trouve aussi dans les environs, c'était bien l'impasse des Dentellières, dans le quartier, jadis ouvrier, de Beauregard, qui était à reconnaître, suite à la question du concours 1700 du mois dernier.**

Située donc dans le quartier de Beauregard, cette liaison «piétonne

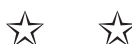
et pour véhicules» débouche sur la partie sud du chemin des Rosiers et permet d'accéder aux bâtiments n°s 1, 3 et 5 de cette impasse. Cette dernière est régie par une servitude foncière intitulée «chemin de servitude selon plan», inscrite au Registre foncier le 21 mars 1900. Le revêtement de ce passage est de type bitumineux, sa longueur est de 43 m et sa surface de 280 m<sup>2</sup>.

Selon *l'Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920 Fribourg*, de 1984 (p. 212), cette petite artère

«résulte de la construction d'une rangée de maisons ouvrières (construites en 1896) implantées parallèlement à l'avenue de Beauregard et en contrebas». Dans la brève description de ces maisons, l'inventaire parle aussi de «l'adjonction tardive de balcons, objets d'un 'bricolage artisanal'».

### Dentelle

Née au XVI<sup>e</sup> siècle en Italie et dans les Flandres, elle est pratiquée dans les cantons suisses dès le XVII<sup>e</sup> s. (à Zurich, à Genève, au Pays-d'Enhaut, par exemple). La dentelle aux fuseaux est née de la technique de la passementerie: la dentellière tisse plusieurs fils bobinés sur des fuseaux. Le motif est dessiné sur un patron, généralement en carton, que l'on fixe sur un coussin. Au fur et à mesure qu'elle tisse ses fils, la dentellière maintient son ouvrage à l'aide d'épingles plantées dans le coussin aux endroits indiqués par le patron.



Vient de paraître

### CE QUE JE DOIS À FRIBOURG

Causerie de **Jacques Chessex**

Suivie des contributions de François Gross, Gérald Froidevaux et Marius Michaud.

En vente en librairie ou à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg au prix de Fr. 18.-.

### Les gagnants du concours N° 218 2/10

En séance du Conseil communal du mardi 22 novembre 2005, M. le syndic Jean Bourgnicht a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 218. La réponse à donner était: «le sentier du Dürrenbühl».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

#### 1<sup>er</sup> prix: M<sup>me</sup> Josiane Reimann

gagne 3 dossiers de fiches du Recensement des biens culturels immeubles du canton de Fribourg, éditées par le Service des biens culturels, d'une valeur de 110 francs.

#### 2<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Léonie Wäfler

gagne un arrangement floral offert par la Ville de Fribourg, d'une valeur de 80 francs.

#### 3<sup>e</sup> prix: M. Max Riedo

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

#### 4<sup>e</sup> prix: M. Louis Waeber

gagne un bon pour le train rétro La Gruyère d'une valeur de 40 francs.

#### 5<sup>e</sup> prix: M<sup>me</sup> Aurore Jecker

gagne la plaquette *La Maison de Ville de Fribourg*, Méandre Editions, d'une valeur de 20 francs.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.



# Cérémonies religieuses et rencontres de

# Noël

## Horaires des célébrations / Die Gottesdienstzeiten

### Chapelle de Bourguillon

24 déc.	17 h 00	Messe de la veillée – bilingue
25 déc.	9 h 00	Weihnachtsmesse
	10 h 15	Messe de Noël
1 <sup>er</sup> janv.	10 h 15	Messe présidée par Mgr Genoud

### Chapelle des Sœurs d'Ingenbohl

24 déc.	21 h 30	Messe de minuit
25 déc.	9 h 30	Messe de Noël
1 <sup>er</sup> janv.	9 h 30	Messe

### Christ-Roi

24 déc.	17 h 00	Messe des familles
	24 h 00	Messe de minuit
25 déc.	10 h 30	Messe de Noël

### Mission espagnole (chapelle du Collège de Gambach)

25 déc.	10 h 30	Messe de Noël
---------	---------	---------------

### Mission italienne (église Notre-Dame)

25 déc.	10 h 30	Messe de Noël
---------	---------	---------------

### Notre-Dame

25 déc.	10 h 30	Messe de Noël (en italien)
---------	---------	----------------------------

### Maigrange

25 déc.	11 h 00	Messe de Noël télévisée en Eurovision
---------	---------	---------------------------------------

### Saint-Jean

24 déc.	17 h 00	Célébration pour les petits (sans eucharistie), crèche vivante, thé chaud à la sortie en attendant la descente de la Sarine aux flambeaux par le Canoë-Club Fribourg
	23 h 30	Rendez-vous devant l'église, vin chaud, puis marche aux flambeaux jusqu'à Saint-Maurice pour la messe de minuit (voitures à disposition pour les personnes ayant de la peine à marcher)
25 déc.	18 h 00	Messe de Noël

### Saint-Maurice

24 déc.	24 h 00	Crèche vivante
25 déc.	10 h 30	Messe de Noël

### Saint-Nicolas

24 déc.	17 h 30	Messe des familles
	24 h 00	Messe de minuit
25 déc.	10 h 00	Messe de Noël
	16 h 00	Concert de Noël par la Maîtrise de Fribourg
	20 h 30	Messe de Noël
31 déc.	22 h 30	Messe d'action de grâces présidée par M <sup>gr</sup> l'Evêque

### Saint-Paul (en français)

24 déc.	18 h 30	Messe des familles
	24 h 00	Messe de minuit
25 déc.	11 h 00	Messe de Noël

### Saint-Pierre

24 déc.	17 h 30	Messe avec crèche vivante
	23 h 30	Veillée et chants de Noël
	24 h 00	Messe de minuit

25 déc.	10 h 15	Messe de Noël
	17 h 30	Messe de Noël
31 déc.	17 h 30	Célébration du Nouvel-An

### Sainte-Thérèse

24 déc.	17 h 30	Crèche vivante
	24 h 00	Messe de minuit
25 déc.	9 h 45	Messe de Noël
	11 h 00	Weihnachtsgottesdienst
31 déc.	17 h 30	Célébration du Nouvel-An

### Eglise réformée

24 déc.	23 h 00	Culte bilingue de la veillée de Noël, vin chaud
25 déc.	9 h 00	Culte
	10 h 15	Weihnachtsgottesdienst

### Providence

25 déc.	10 h 00	Messe de Noël
---------	---------	---------------

### Saint-Hyacinthe

25 déc.	8 h 30	Messe de Noël
---------	--------	---------------

### NOËL SOLIDAIRE

24 décembre dès 19 h:  
veillée de Noël ouverte à tous, avec animation, boissons et repas gratuits

- au *Tremplin*, avenue de l'Europe 6
- à *La Tuile*, route de Marly 25
- au *Banc Public*, route Saint-Barthélemy 20

+ messe de minuit au *Tremplin*.

25 décembre à 12 h:  
repas de Noël offert au *Banc Public*, accueil de jour, route Saint-Barthélemy 20

*La Tuile* organise cette année la première édition de son Festival de soupes qui se tiendra entre le 14 et le 25 décembre sur la place Georges-Python, dans le Kiosque à musique (chauffé et décoré). Tous les soirs dès 18 h, une soupe sera servie par des bénévoles, avec animations variées au programme.

### SOLIDARISCHE WEIHNACHTSFEIER

Diese unentgeltliche Weihnachtsfeier ist für alle offen und findet am 24. Dezember ab 19 Uhr 00

- im *Tremplin*, Avenue de l'Europe 6,
- im *La Tuile*, route de Marly 25 und
- im *Banc Public*, route Saint-Barthélemy 20, statt.

+ die Weihnachtsmesse im *Tremplin*.

25. Dezember um 12 Uhr 00:  
Weihnachtsessen offeriert im *Banc Public*, Tagesstätte, route Saint-Barthélemy 20

Dieses Jahr führt *La Tuile* zum ersten Mal ein Suppen-Festival durch, das zwischen dem 14. und 25. Dezember im (geheizten und geschmückten) Musikpavillon auf dem Georges-Python-Platz stattfindet. Im Rahmen verschiedener Animationen wird allabendlich ab 18 Uhr 00 von Freiwilligen eine Suppe serviert.

«100 × Saint-Nicolas» au Musée d'art et d'histoire

# LE PATRON DE TOUS LES ENFANTS

**Pour la première fois, le Musée d'art et d'histoire (MAHF) présente ses plus belles et plus émouvantes images du patron de Fribourg. L'exposition est visible jusqu'au 29 janvier.**

Parce que Saint-Nicolas est aussi le patron des enfants et des écoliers, et parce que la durée de l'exposition englobe les vacances de Noël, le MAHF a développé un programme d'animation pour les juniors. Tous les mercredis de 14 à 16 heures, Elise Maillard et Amandine Dumet organisent un atelier de bricolage ouvert sans inscription préalable aux enfants dès 5 ans. Et le samedi 14 janvier, les animateurs de l'association *Ané-Mone* diront et montreront tout ce qu'on peut savoir en légende et en vérité sur l'âne, humble compagnon de Saint-Nicolas, avec une promenade à la clé! Inscription par téléphone au musée: 026 305 51 40.

Durant chacune des deux semaines de vacances, les comédiennes Laure Bourgknecht et Clara Ruffolo vont monter un spectacle théâtral avec les plus de 8 ans (il faut s'inscrire par téléphone au 026 305 51 40). En parallèle, Amandine Dumet confectionnera avec les enfants des éléments de décor, des costumes et des accessoires. Deux représentations seront données au musée, dimanche 8 et 29 janvier, respectivement à 11 et 16 heures. A la seconde, Pépé Pfister-Menétrey reviendra diriger le chœur d'enfants qu'elle a formé pour accueillir Saint-Nicolas au vernissage de l'exposition.

## La mémoire et l'histoire

Les adultes aussi ont droit à un programme diversifié. Ils peuvent suivre des conférences, le mardi, pour approfondir leurs connaissances historiques sur le culte de saint Nicolas et les liens tissés, au fil des

siècles, entre la ville et son patron, ou sur la signification des images du saint, dans l'art sacré comme dans l'art brut. Mais ils peuvent aussi cultiver la mémoire, chaude encore, tissée d'humour et d'affection, des Saint-Nicolas de leur enfance et de

leur jeunesse, en suivant les visites-causeries organisées le jeudi avec des personnalités du Collège Saint-Michel, de la ville et du canton.

Le programme complet de ces manifestations, ainsi que les horai-

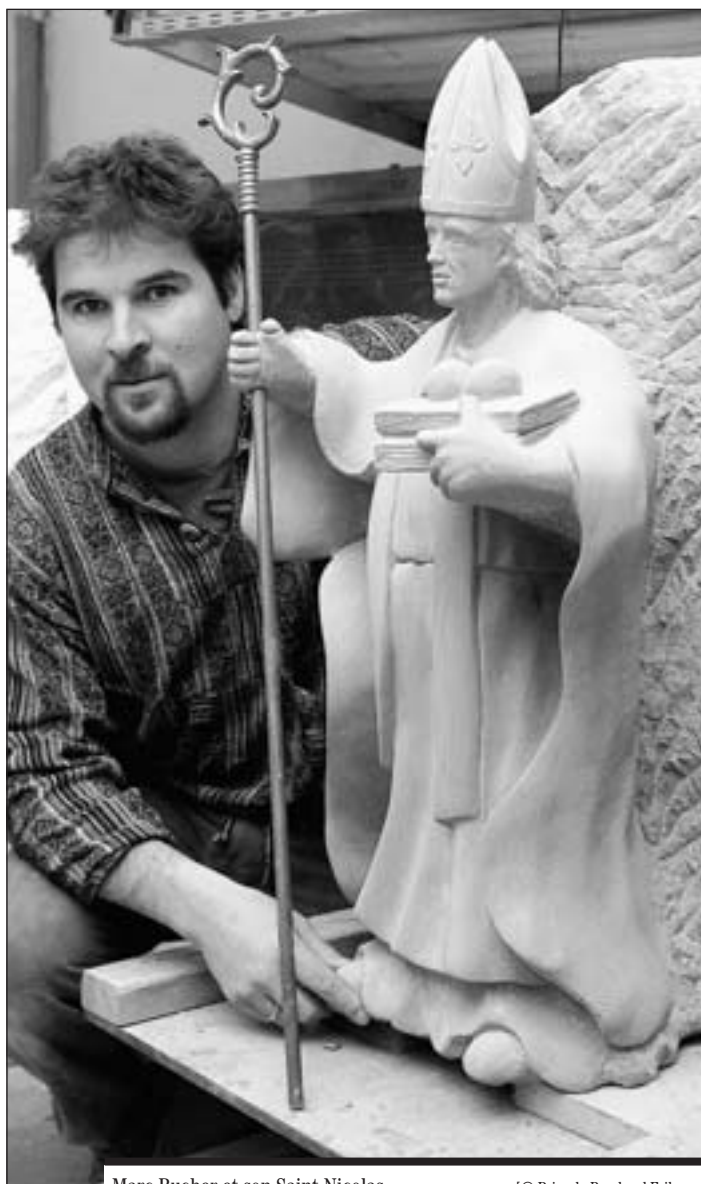
res de l'exposition, sont disponibles au musée et sur son site internet ([www.fr.ch/mahf](http://www.fr.ch/mahf)) ainsi qu'à la réception de l'administration communale (Maison de Ville et ancien Hôpital des Bourgeois).

## Saint-Nicolas du Gottéron

De tous les saints de la chrétienté, Nicolas est l'un des plus populaires chez les artistes. A Fribourg, il est présent dès la fondation de la ville, en 1157, mais c'est à partir des années 1450 que ses images se multiplient et se répandent hors des églises, dans l'espace public et les maisons privées. Jusqu'à nos jours! Les peintres Nefton Bosson, Teddy Aeby ou Jean-Baptiste Dupraz, pour ne parler que d'artistes disparus depuis quelques décennies, lui ont consacré des œuvres.

En l'an 2000, Marc Bucher, tailleur de pierre et sculpteur au Gottéron, où il est né, a créé un Saint-Nicolas dans un bloc de molasse provenant des carrières de Beauregard. Il l'a fait de sa propre initiative, pour rendre hommage tout à la fois au patron de la ville, à la tradition plastique locale et à cet ancien site d'extraction, désaffecté depuis un quart de siècle. Ayant pris des renseignements auprès de l'historien de l'art Ivan Andrey, fin connaisseur s'il en est des images du saint, l'artiste a travaillé en taille directe cette pièce haute de 90 cm, dont le destin et la destination ne sont pas encore fixés. Elle rend un Saint-Nicolas d'esprit médiéval, imberbe, en pleine force de l'âge, au visage énergique.

Bucher devait sculpter ce personnage, de toute nécessité. Car saint Nicolas est aussi profondément inscrit dans la conscience de Fribourg que la vallée du Gottéron dans le paysage de la ville, ou le hockey sur glace dans la culture sportive de ses habitants. L'évêque de Myre et le HC Gottéron – où Bucher lui-même a joué comme ailier droit, de 1985 à 1989 – ne sont-ils pas nos plus puissants facteurs identitaires?



Marc Bucher et son Saint-Nicolas.

[© Primula Bosshard Fribourg]

*Cours d'instruction civique*

## POUR L'OCTROI DU DROIT DE CITÉ DE LA VILLE DE FRIBOURG

**La mission de la Commission de naturalisation de la Ville de Fribourg (commission permanente du Conseil général, désignée ci-après: la Commission) est d'auditionner les candidats de première génération à la naturalisation et de se déterminer sur leur requête, à l'intention du Conseil général.**

A l'issue du/des entretien/s qu'elle effectue avec chaque candidat, la Commission évalue les trois points suivants:

- le degré d'intégration de la personne dans la communauté
- le degré de maîtrise d'une de nos langues (le français ou l'allemand)
- la connaissance de nos institutions politiques ainsi que d'autres thèmes importants de civisme en Suisse.

En 1997, constatant des connaissances civiques déficientes chez un bon nombre de candidats, des membres de la Commission mirent sur pied un *cours d'instruction civique* (désigné ci-après: le cours). Ce cours comportait trois parties:

- a) un travail de groupe sur des questions de civisme, de géographie, d'histoire, de culture et sur les institutions politiques;
- b) des informations sur les pouvoirs et les institutions politiques en Suisse;
- c) la distribution de documents et d'un questionnaire établis par des membres de la Commission.

Après avoir donné le cours pendant sept ans, à l'aide de transparents sur rétroprojecteur, la Commission décida en 2004 de le réviser entièrement, en actualisant et élargissant les chapitres, tout en con-



servant le travail de groupe. Le cours est ainsi projeté depuis avril 2005 sur «beamer» et un seul document est remis aux candidats à la fin du cours. Chaque candidat trouve dans le nouveau document qu'il reçoit toutes les informations dont il a besoin pour franchir avec succès le passage devant la Commission.

Les cours qui sont donnés le soir et qui durent entre 90 et 120 minutes ne servent pas seulement à dispenser des connaissances aux candidats, mais aussi à établir un premier contact avec les membres de la Commission, facilitant ainsi le passage des candidats devant la Commission, moment souvent stressant.

Si Fribourg a été la première à offrir un cours d'instruction civique, plusieurs communes de la ceinture fribourgeoise ont aussi instauré de telles séances.

Le nouveau cours a été présenté cet automne 2005 aux commissions des communes de l'agglomération, avec qui la Commission de la Ville entretient des contacts réguliers, dans le but d'améliorer sa mission.

La Commission de naturalisation de la Ville de Fribourg a toujours eu à cœur de remplir sa tâche avec droiture, objectivité, mais aussi générosité. Que tous ses membres, anciens et actuels, qui ont activement contribué à cet effort soient ici remerciés.

**Commission de naturalisation  
Béatrice Ackermann-Clerc et  
Jean-Pierre Wolhauer**

*Staatskundekurs*

## GEWÄHRUNG DES BÜRGERRECHTES DER STADT FREIBURG

**Die Aufgabe der Einbürgerungskommission der Stadt Freiburg (ständige Kommission des Generalrates, nachstehend: die Kommission) ist, die Kandidaten der ersten Generation anzuhören und über ihr Gesuch zu befinden, zu Handen des Generalrates.**

Am Ende des Gesprächs/der Gespräche, welche/s die Kommission mit jedem Kandidat führt, schätzt diese folgende Punkte ein:

- den Integritätsgrad der Person in der Gemeinschaft
- den Grad des Beherrschens einer unserer Sprachen (Französisch oder Deutsch)
- die Kenntnis der politischen Institutionen und anderer wichtiger Themen der Staatskunde in der Schweiz.

Angesichts der mangelnden Staatskundekenntnisse beider Mehrheit der Kandidaten, stellten einige Mitglieder der Kommission im Jahr 1997 einen *Staatskundekurs* (nachstehend: der Kurs) auf die Beine. Dieser Kurs umfasste drei Teile:

- a) eine Gruppenarbeit mit Fragen zur Staatskunde, Geografie, Geschichte, Kultur und zu den politischen Institutionen;
- b) Informationen zu den politischen Behörden und Institutionen in der Schweiz;
- c) die Abgabe von Dokumenten und eines Fragebogens, erstellt durch die Mitglieder der Kommission.

Nachdem der Kurs während sieben Jahren mit Hilfe von Transparenten auf einem Retroprojector gegeben wurde, beschloss die Kommission im Jahr 2004 die vollständige Revision des Kurses, indem die Kapitel aktualisiert und erweitert wurden, unter Beibehaltung der Gruppenarbeit. Der Kurs wird seit April 2005 mit Hilfe eines Beamers gehalten und den Kandidaten wird am Schluss des Kurses ein einziges Dokument abgegeben. Jeder Kandidat findet im neuen Dokument alle Informationen, die er benötigt, um mit Erfolg die Anhörung vor der Kommission zu bestehen.

Diese Kurse, die abends gegeben werden und zwischen 1½ und 2 Stunden dauern, dienen nicht nur der Vermittlung von Kenntnissen an die Kandidaten, sondern sollen ebenfalls einen ersten Kontakt mit den Mitgliedern der Kommission herstellen und so die Anhörung der Kandidaten vor der Kommission erleichtern. Dieser Schritt ist für einige Kandidaten nämlich mit Stress verbunden.

Auch wenn Freiburg die erste war, die einen Kurs anbot, haben einige umliegende Gemeinden seither Informationsabende eingeführt. Der neue Kurs wurde im Herbst 2005 den Kommissionen der Gemeinden der Agglomeration vorgeführt, mit denen die Kommission der Stadt regelmässige Kontakte pflegt, mit dem Ziel der Verbesserung ihrer Aufgabe.

Die Einbürgerungskommission der Stadt Freiburg war stets bemüht ihre Aufgabe mit Aufrichtigkeit, Objektivität, aber auch mit Grosszügigkeit zu erfüllen. Hiermit danken wir den ehemaligen und aktuellen Mitgliedern, die aktiv daran gearbeitet haben.

**Einbürgerungskommission  
Béatrice Ackermann-Clerc und  
Jean-Pierre Wolhauer**

*Ils existent depuis plus de 30 ans*



# ATELIERS DE CRÉATIVITÉ DE LA VANNERIE

**Les Ateliers de créativité de La Vannerie existent depuis plus de 30 ans. Il n'est plus nécessaire de démontrer leur utilité dans la création de projets artistiques, sportifs, culturels, sociaux, touchant par là toute la population fribourgeoise.**

Le rôle de *La Vannerie* est de mettre au service des habitants de la ville des ateliers polyvalents qui favorisent les rencontres, les échanges, le partage, l'ouverture au monde. Ceci ne peut se faire qu'avec l'aide de la Ville, de l'Etat de Fribourg et des clubs-services, pour que *La Vannerie* joue aussi un rôle de carrefour entre les autorités, les sociétés, les quartiers, les citoyens... Elle tisse ainsi des liens entre ces différents partenaires, afin qu'ensemble ils puissent réaliser des ouvrages et projets bénéfiques pour chacun.

Son but est encore d'apporter, autant que faire se peut, une touche de rêve dans les différents quartiers de la ville et d'aider à la mise en valeur de divers endroits de Fribourg.

Les ateliers de *La Vannerie* tentent de privilégier le système de l'échange, afin d'offrir la possibilité à chacun de concrétiser sa passion, son rêve. Cet échange vise donc l'implication du plus grand nombre de personnes dans des activités collectives.

*La Vannerie* se veut également un lieu de rencontre et de détente, où se côtoient en toute liberté des habitants de 0 à 100 ans. Elle veut créer des espaces pour tous, en donnant à chacun la possibilité de trouver sa place. Enfin, c'est aussi le lieu de rencontre de nombreux bénévoles pour la réalisation de toutes sortes d'activités sociales, sportives, artistiques, etc.

## Passeport Vacances

La plus connue des créations de *La Vannerie* est sans aucun dou-



La Vannerie. [© AVF]

te le Passeport Vacances, qui s'est d'ailleurs multiplié dans le canton depuis quelques années. Chaque été, pendant plusieurs semaines, les enfants peuvent découvrir d'innombrables activités, à prix abordables pour tous. Le Passeport

Vacances existe grâce à la contribution active de nombreux bénévoles. Il s'est transformé en association, mais les ateliers de *La Vannerie* continuent à y participer activement et à se mettre à sa disposition durant de nombreuses semaines.

## Hockey et hockey-loisir

Mais n'oublions pas que le hockey tient également une place importante dans les activités de *La Vannerie*: la mise sur pied de la première équipe féminine, le hockey-loisir qui permet à de nombreux enfants et jeunes de pratiquer un sport pour le plaisir, sans esprit de compétition où il faudrait à tout prix être le meilleur. *La Vannerie* les initie à ce jeu sportif, avec des règles à respecter, dans des conditions favorables et soutient ceux qui veulent progresser.

Mais *La Vannerie* permet également à d'autres réalisations plus modestes, peut-être moins connues ou plus discrètes, de voir le jour: tournoi de hockey sur terre pour les 4-25 ans, semaine thématique avec le Collège Saint-Michel, le jardin magique, la nuit des contes, etc.



*Des vies sauvées*

## ÊTES-VOUS «ATTACHÉ À LA VIE»?

**Malgré une fonction protectrice indiscutable, la ceinture de sécurité ne fait pas encore l'unanimité. Pourtant, si tout le monde s'attachait, 60 vies pourraient être sauvées chaque année en Suisse!**

Face à l'urgence de faire appliquer la loi autant à l'avant qu'à l'arrière des véhicules, le **bpa** a lancé en novembre la campagne *Attaché à la vie*. Parmi tant d'autres, quelques raisons de s'attacher en tout temps et sur tous les types de routes:

- Lors d'une collision à 30 km/h, les passagers sont projetés vers l'avant avec une force correspondant à 20 fois leur propre poids!
- Sans ceinture, pour les passagers arrière, le risque d'être grièvement blessé est deux fois plus élevé que lorsqu'ils sont attachés.
- Utilisés conjointement, airbag et ceinture permettent de diminuer de 75% le risque de blessures graves ou mortelles.

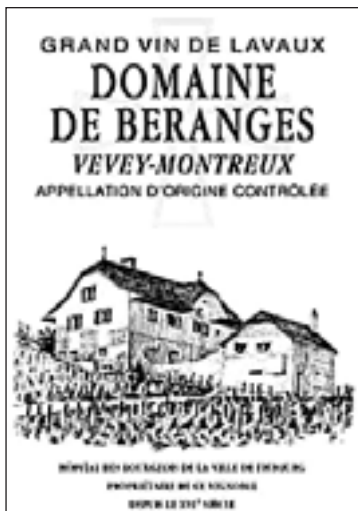
A ce jour, les taux de port pour l'ensemble de la Suisse se situent à 80% pour les conducteurs et 53% pour les passagers arrière. C'est trop peu! Grâce aux moyens mis en œuvre (affichage à l'échelle nationale, spots radio et TV, actions ciblées), le **bpa** entend améliorer les scores. Contribuez vous aussi à sensibiliser votre entourage à la nécessité de «s'attacher à la vie»!



Jamais sans ceinture!

*Bourgeoisie de Fribourg*

# RÉNOVATION DE LA FERME DU DOMAINE DE BÉRANGES



Acheté par la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois au XVI<sup>e</sup> siècle, le domaine de Béranges représentait jusqu'en 1981 le dernier domaine mixte (agricole et viticole) de la région de Lavaux.

En 1990, les terrains agricoles ont été vendus pour être transformés en lotissements de maisons individuelles. La ferme fut habitée, jusqu'en 2002, par le vigneron qui cultivait les vignes.

Retraite anticipée et restructuration de l'exploitation des vignobles de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois obligent, la ferme, alors dans un état de vétusté avancée, n'a plus été habitée depuis cette période.

Autorisée par l'assemblée bourgeoise du 19 décembre 2002, la rénovation a ainsi pu débuter en août 2004. Elle vient de se terminer.

Quatre appartements, avec jardins privés, mezzanines, vue sur le lac et les Alpes, grands garages et places de parc, nombreux locaux annexes, le tout dans un écrin de verdure magnifique: voilà ce dont



La ferme viticole de Béranges.

bénéficient les locataires qui ont pris possession des lieux le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

A noter encore que pour conserver au bâtiment son caractère de ferme viticole, le pressoir a éga-

lement été rénové et trône au milieu d'un caveau fort bien aménagé.

## Au Musée d'art et d'histoire

### Découverte de 6 à 7

L'œuvre du mois

*Saint Nicolas de Myre bénissant*

Mardi **10 janvier 2006, à 18 h 15**, présentation par M. David Bourceraud, historien, d'un *Saint Nicolas de Myre bénissant*, œuvre réalisée en 1642 par le peintre grüérien Loys Vallélian.

Rares sont les représentations fribourgeoises de saint Nicolas de Myre assis: peinture monumentale à l'entrée de la cathédrale, sceau-matrice du Chapitre et bien sûr ce tableau de 1642. Le patron de Fribourg y figure siégeant sur un trône à baldaquin orné de draperies, crosse en main et bénissant. A ses pieds, un de ses principaux attributs, les trois boules d'or posées sur un livre. Cette huile sur toile, vendue en 1875 par la paroisse d'Attalens à l'Etat de Fribourg, fut attribuée à Pierre Wuilleret en 1887. Pourtant, il s'agit là d'une œuvre signée et datée de son auteur Loys Vallélian. Originaire du Pâquier, près de Gruyères, cet artiste fut reçu dans la Bourgeoisie de Fribourg en 1632, privilège que lui octroyèrent Leurs Excellences en raison de la maîtrise de son art.



Loys Vallélian, *Saint Nicolas de Myre bénissant*, 1642.

[© MAHF]

Entrée libre

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg, tél. 026 305 51 40 / [www.fr.ch/mahf](http://www.fr.ch/mahf)

## Chronique 2005

## LES FORÊTS SOLDÉES

**«Abandon du soutien financier aux forêts et des restrictions d'exploitation»: ni plus ni moins, voici en substance une variante d'étude proposée en mai 2005 par le Conseil fédéral lors de sa première analyse du projet de révision de la loi fédérale sur les forêts.**

En d'autres termes, cantons, communes et propriétaires forestiers s'occuperaient seuls de l'entretien de ce patrimoine. Le climat politique est aux économies à n'importe quel prix! Il est difficile de réviser une loi dans de telles conditions et de mener une saine réflexion sur le long terme. N'oublions pas que la forêt nécessite plusieurs générations de travail, d'entretien et de soins! Entre-temps, le Conseil fédéral est revenu sur sa position et a mis en consultation jusqu'à la fin octobre 2005 un projet de révision partielle de loi. Par rapport à la loi en vigueur, il met l'accent sur les forêts protectrices et la biodiversité. Une plus grande liberté d'exploitation devrait être donnée au propriétaire forestier, notamment par la légalisation des coupes rases jusqu'à 2 ha (équivalent à 4 terrains de football). Du point de vue de la sécurité, le législateur professionnalise les travaux en forêt.

### Miracle ou mirage financier?

Dès qu'on aborde l'aspect financier, les choses se gâtent. Les moyens mis à disposition sont réduits drastiquement comme annoncé en 2004 suite au programme d'allègement budgétaire 2003. Il s'agit maintenant de savoir comment l'ambitieux programme de la loi pourra se réaliser avec si peu de moyens. La solution miracle tient en deux axes principaux. D'une part on soutient les propriétaires forestiers seulement dans des secteurs bien précis et d'autre part on compte sur une exploitation mécanisée sur de larges surfaces afin de diminuer les coûts de production. La multifonctionnalité des forêts passe



ainsi à la trappe. Le rôle d'accueil du public n'est plus soutenu financièrement par la Confédération. Il est intéressant de constater que l'agriculture mène le même combat, se faire reconnaître non seulement pour sa production agricole mais aussi paysagère, touristique donc multifonctionnelle. Outre sa production de bois, la forêt a toujours rempli de multiples rôles: notamment la protection contre les catastrophes naturelles, l'accueil du public ainsi que la protection de la nature et des sources. Ceux-ci ont été financés jusqu'à présent, en grande partie, par les revenus tirés de la vente des bois. Ce marché s'étant effondré depuis l'ouragan Lothar, il faut dès lors trouver de nouvelles solutions de financement. Le désengagement programmé de la Confédération tombe donc au plus mauvais moment.

### La Suisse ne peut pas jouer dans la cour des grands

La politique désire assainir un secteur de notre économie qui traverse une grave crise, suite notamment à l'ouragan Lothar mais aussi à un conservatisme certain prati-

qué par le passé. En coupant les vivres, on espère trouver des solutions novatrices et salvatrices. Mais, on oublie que les conditions cadres de production ne sont pas vraiment favorables à l'heure de la mondialisation. Comment concurrencer un producteur scandinave ou nord-américain qui compte des massifs forestiers de plusieurs dizaines de milliers d'hectares? Il est évident qu'on ne joue pas dans la même catégorie. Ne serait-ce que par la configuration topographique mais aussi par la densité démographique de la Suisse et le morcellement de la propriété. Une production à grande échelle et de masse n'est pas adéquate pour un petit pays si peuplé. Comment expliquer qu'une planche de bois qui a parcouru des milliers de kilomètres, sans parler du bilan environnemental, parvient à être concurrentielle dans nos étalages? Le problème est là!

### Une combinaison de solutions...

La forêt de demain pourrait trouver son salut par la restructuration, l'utilisation accrue du bois et le soutien des autorités fédérales mais aussi cantonales et communa-

les, cela afin de conserver ces multiples rôles d'intérêt public.

La foresterie suisse a besoin de réformes; certaines sont déjà opérationnelles. La création de centrales régionales de vente des bois, le regroupement des propriétaires forestiers publics et privés en unités de gestion plus efficaces, la réduction des soins en forêt en favorisant une sélection naturelle, l'amélioration des processus d'exploitation représentent autant d'amorces de solutions.

L'utilisation du bois sous forme d'énergie ou de matériau de construction est un élément important pour le redressement de notre économie forestière. Les atouts de cette matière première sont nombreux: réduction de l'effet de serre, puits de carbone, besoin moins important en énergie grise pour sa transformation comparé au béton ou à l'acier, apport pour notre économie indigène. Dans ce dernier domaine, il est utile de rappeler que pour 100 fr. d'énergie produite à partir du bois, 52 fr. restent dans la région et le solde en Suisse. On soutient ainsi pleinement l'économie régionale. En comparaison, pour le mazout, sur cent francs, 59 fr. partent à l'étranger et pire encore 74 fr. pour le gaz. Alors pourquoi ne pas valoriser au maximum notre matière première renouvelable?

Nous espérons que cette révision de la loi donne à la forêt la place qui lui revient et surtout le soutien de nos autorités, donc une véritable vision à long terme. Un arbre demandera souvent plus de 100 ans avant d'être «récolté»; c'est pourquoi l'approche réductrice partant d'un point de vue purement économique ou de restrictions budgétaires n'est pas raisonnable.

**F. Schneider,**  
ingénieur forestier  
du 1<sup>er</sup> arrondissement

## A la Bibliothèque



## LECTURES CHOISIES

«Je n'ai jamais lu de livres de toute ma vie, car je n'ai pas assez de temps. Je préfère écouter de la musique et puis, bien sûr, j'adore feuilletter les magazines de mode.»  
Victoria «Posh» Beckham.

**Falaises**, d'Olivier Adam. Il fallait sans doute que cet auteur attende d'être reconnu et atteigne la trentaine pour écrire un tel roman, autobiographique, sensible, mais sans pathos. *Falaises* est avant tout un retour sur l'enfance, une quête éperdue du souvenir de la mère et le constat désespéré de l'incompréhension définitive entre un père et son fils. L'École des Loisirs a édité différents textes d'Olivier Adam destinés à la jeunesse. Vous trouverez à la Bibliothèque les titres *Sous la pluie* et *La messe d'anniversaire*.

**La vie parlée**, de Bernard Chapuis. Six personnages viennent déposer devant un inspecteur silencieux qu'ils appellent «Votre Hauteur»: Solange Lasserre la concierge, Camille Bonnavent l'ami de jeunesse, Maurice Forbin l'imprésario, Odile Dhue la fille, Henri Nicolet l'homme d'affaires et Xenia Concessio la femme. Ils évoquent Cormier, un grand musicien retiré du monde dans une ville au bord d'un lac. Tour à tour, sans réticence et sur le ton de la conversation, ils racontent Cormier au hasard de leurs souvenirs. Au fil des auditions, le portrait de l'absent se dessine. Par petites touches, sa silhouette apparaît toujours plus précise aux yeux de «Votre Hauteur», comme aux yeux du lecteur.

**Moins que zéro**, d'Easton Bret Ellis. Clay, étudiant américain de dix-huit ans, revient passer un mois à Los Angeles. Il y retrouve ses amis, ses anciens camarades de lycée. Il les observe et constate l'immense vide qui les habite. Du même auteur: *American psycho* et *Lunar park*.

**Un homme heureux**, d'Arto Paasilina. L'ingénieur Akseli Jaatinen a été engagé pour construire un pont dans le village de Kuusmäki. Mais un étranger, dans ce village, est d'office mal vu. Le maire, le pasteur et le directeur des travaux communaux, entre autres, s'allient contre lui. Jaatinen n'entend pas se laisser faire aussi facilement. Il s'ensuit des situations cocasses et délirantes, comme dans tous les romans de cet auteur.

**La fin du chant**, de Galsan Tschinag. Dans l'immensité mongolienne, une jument a perdu son poulain, un autre poulain a perdu sa mère. Pour Dombuk et sa famille, il s'agit de réunir le poulain orphelin et la jument. La mère de cette jeune fille est décédée. Peut-on tirer un parallèle entre ces deux situations? C'est l'occasion pour l'auteur de nous décrire magnifiquement cet univers très dur mais très beau. La transition, en moins d'une génération, d'une vie simple dans une yourte à la civilisation occidentale paraît incroyable.

## Exposition

*Palyjädzo èthrandzo –  
Mystik landskap*

Jusqu'au 7 janvier 2006, le photographe Emmanuel Gavillet expose ses paysages mystiques: images cueillies dans les pâturages gruériens et le long des fjords norvégiens des Lofoten.

Bibliothèque  
de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois  
Rue de l'Hôpital 2  
Entrées B ou C, 2<sup>e</sup> niveau

[bibliothequefribourg@ville-fr.ch](mailto:bibliothequefribourg@ville-fr.ch)  
026 351 71 44

**Horaires:**  
Lundi, mardi et vendredi,  
14 h – 18 h

## In der Bibliothek



## HERAUSGEPICKT

Der Engel Malachi wird im Himmel beim Naschen von Götterspeise ertappt, verliert vor Schreck das Gleichgewicht und stürzt auf die Erde hinunter. Der übergewichtige schwarze Stubenkater Pippin hat es satt, den Zwillingen der Familie als Anziehungspunkt zu dienen und entflieht durch ein geöffnetes Küchenfenster nach draussen. Die ältere Dame Merita verlässt den Haushalt der Familie ihres Sohnes, wo sie als Mädchen für alles gebraucht wird, und steigt in den Zug, um zu zwei Freundinnen zu ziehen. Die drei finden auf wundersame Weise zusammen und übernehmen einen kleinen Stand auf dem Weihnachtsmarkt. Merita zieht mit ihrem ganz besonderen Gebäck alle Katzen der Stadt an. Kater Pippin lernt das Leben in Freiheit kennen und Malachi, der verstossene Chorengel, beginnt mit seiner Musik die Menschen zu verzaubern. Doch bereits ist aus dem Himmel ein Bote unterwegs, um ihn zurückzuholen.

Neugierig? Lesen sie weiter in Andrea Schacht **Die Katze und der Weihnachtseengel**. Vom Weihnachtsmarkt in der deutschen Kleinstadt wechseln wir nach Amerika in **Das Weihnachtswunder von New York**, von Luanne Rice. Der Kanadier Christy, der auf seiner Farm Weihnachtsbäume züchtet um sie später in New York zu verkaufen, hofft insgeheim, dort seinen Sohn zu treffen, der die Familie im Streit verlassen hat. Ebenfalls nach Amerika führen uns Mary Higgins Clark und

ihre Tochter Carole mit dem Weihnachtskrimi **Der Weihnachtsdieb**.

Auf einer neuen CD können wir dem **Interview mit dem Weihnachtsmann** von Erich Kästner zuhören, ohne die Augen anzustrengen.

Lust auf Winterkälte und eine einzigartige Liebesgeschichte? Da ist sie: **Kinnvika 80° Nord**, von Marie Tièche. Wir erleben zwei Menschen, die sich vorher nicht kannten, ein ganzes Jahr lang allein in einer nur zwanzig Quadratmeter grossen Hütte, dazu zwei Hunde, ein paar Eisbären, sehr viel Eis, Dunkelheit und unendlich viel Landschaft. Die quirlige Britin hatte den Naturforscher Hauke Trinks nur kurz vor diesem Abenteuer auf Spitzbergen kennen gelernt und in das Experiment eingewilligt. Hier beschreibt sie ihr Kennenlernen, den Aufbruch ins Abenteuer und ihr Zusammenleben.

Unsere Bibliothek ist vom **24. bis 26. Dezember** und vom **31. Dezember bis 2. Januar geschlossen**.

Die nächsten **Märchenstunden** für die Kleinen finden am **Freitag, 13. und 27. Januar** von 16.30 bis 17.15 statt.

Wir wünschen allen eine frohe Weihnachtszeit mit vielen guten Büchern und freuen uns, Sie auch im neuen Jahr bei uns begrüssen zu dürfen.

## Deutsche Bibliothek Freiburg,

rue de l'Hôpital 2,  
1700 Freiburg  
Tel. 026 322 47 22

## Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Freitag  
15 bis 18 Uhr  
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr  
Donnerstag 15–20 Uhr  
Samstag 10 – 12 Uhr  
Vor Feiertagen wird um  
17 Uhr geschlossen

[www.deutschebibliothekfreiburg.ch](http://www.deutschebibliothekfreiburg.ch)

Mercredi, 10 h – 18 h  
Jeudi, 14 h – 20 h  
Samedi, 10 h – 12 h

**Pendant la période des Fêtes,  
la Bibliothèque sera ouverte selon  
l'horaire habituel, sauf les samedis 24 et 31 décembre et les jours  
fériés.**

Dans le cadre des projets de l'Agenda 21 local

## LA CAMPAGNE EUROPÉENNE DISPLAY

Les villes européennes membres de l'association «Cités de l'énergie» ont lancé en septembre 2004 une campagne de communication intitulée *Display* dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre tel que le CO<sub>2</sub>.

La campagne *Display* est destinée à encourager les villes pour qu'elles incitent les acteurs publics et privés à «labelliser» volontairement les performances énergétiques et environnementales de leurs bâtiments.

A cette fin, une affiche a été réalisée sur la base de l'étiquette énergie des équipements électroménagers. Elle est destinée à être exposée dans les bâtiments municipaux ouverts au public.

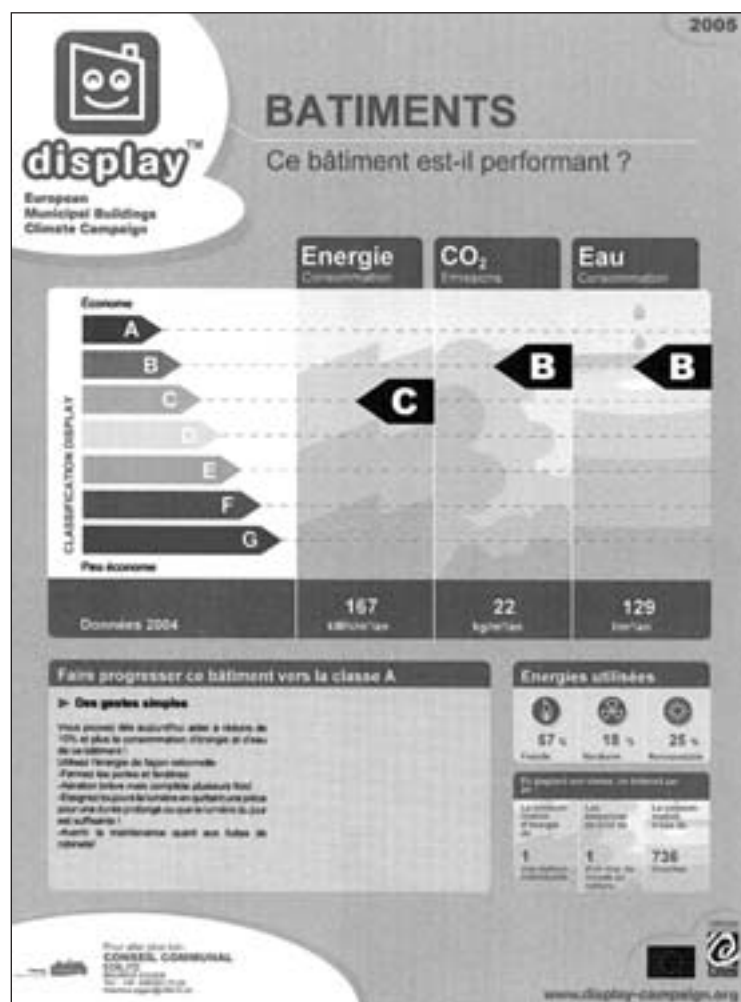
Grâce à un outil de calcul très simple, les communes peuvent ainsi afficher les consommations en énergie, en eau et les émissions de CO<sub>2</sub> de leurs bâtiments. Elles peuvent ainsi, d'année en année, en améliorer les performances, aller vers la classe A et le faire savoir.

L'objectif, d'ici 2007, est d'élargir la campagne *Display* à plus de 1000 municipalités européennes.

La Ville de Fribourg a décidé de rejoindre *Display-Energie-Cités* au mois de juin 2005; cette campagne, en effet, s'inscrit parfaitement dans le cadre des projets de l'Agenda 21 local. En signant cette charte, elle s'est engagée à:

- afficher, à destination des citoyens, les performances en matière de consommation d'énergie, d'émission de CO<sub>2</sub> et de consommation d'eau;
- lancer une action d'information et de sensibilisation à destination des usagers des bâtiments concernés.

Onze bâtiments administratifs et scolaires ont été sélectionnés; les affiches seront placées à l'entrée de ces bâtiments, bien visibles du pu-



blic. Une comparaison des performances en matière d'énergie sera réalisée d'année en année.

Grâce à *Display*, la performance des bâtiments en matière de consommation d'énergie, d'émission

de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et de consommation d'eau sera désormais connue et, surtout, les utilisateurs sauront comment l'améliorer pour mieux préserver l'environnement.



**Association  
Lire et Ecrire**

Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées.

**Des cours intensifs** sont réservés aux personnes:

- ◆ qui parlent déjà le français
- ◆ qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années
- ◆ qui ne connaissent pas ou peu l'alphabet

**D'autres cours** s'adressent aux personnes:

- ◆ qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent;
- ◆ qui savent écrire, mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible

**Où?**

Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac

**Quand?**

Cours en soirée, 1 x par semaine  
Cours en journée, 1, 2 ou 3 x par semaine

**Prix?**

Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement)  
Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance-chômage

Inscription tout au long de l'année par téléphone au **026 422 32 62**

**Association Lire et Ecrire**

**Case postale 915**

1701 Fribourg

Email: [fribourg@lire-et-ecrire.ch](mailto:fribourg@lire-et-ecrire.ch)

Un service pour les plus de soixante ans

### REMPILIR SA DÉCLARATION D'IMPÔT

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt?

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir, de janvier à avril 2006, votre déclaration d'impôt par un expert, dans votre région.

Cette offre bilingue s'adresse exclusivement aux aînés de 60 ans et plus.

**Coûts**

Une déclaration d'impôt standard coûte Fr. 50.-. Les bénéficiaires de prestations complémentaires paient Fr. 30.-. L'encaissement s'effectue sur place, dès l'établissement de la déclaration d'impôt.

**Renseignements et rendez-vous**

PRO SENECTUTE FRIBOURG – Claudia Dietrich, responsable PS Service

Siège et centre d'information

Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, 026 347 12 47, lundi à vendredi, 8 h 30–11 h 30 / 13 h 30–16 h 30



## M É M E N T O

**CONCERTS**

- **La Maîtrise de Fribourg**  
dir.: Martin Steinmann; Noël  
traditionnels; di 25 décembre, 16 h,  
cathédrale Saint-Nicolas.
- **Mujigka**  
musique d'Irlande et du Québec;  
sa 7 janvier 2006, 20 h, Espace Pertuis  
(Grand-Fontaine 36).
- **L'Ensemble Dulce Melos:**  
*Von Instrumenten, Tieren und  
Creaturen*  
sa 21 janvier 2006, 20 h, église des  
Capucins.
- **Le Quintette Melini**  
œuvres de Poulenc, Nielsen, Milhaud;  
sa 21 janvier 2006, 20 h 15, aula du CO  
de Jolimont.
- **L'Ensemble Nova Stravaganza**  
avec Siegbert Rampe (directeur et  
clavecin); J. S. Bach, *Les six concertos  
brandebourgeois*; lu 23 janvier 2006,  
20 h, aula Magna Uni Miséricorde.



Siegbert Rampe.

**FRI-SON**

Route de la Fonderie 13

- **The Young Gods / Moulinet**  
rock; ve 23 décembre, 21 h.
- **Rollerdisco VI**  
me 28 décembre, 21 h.
- **Fest 2 / Neviss / Urban Junior**  
ve 30 décembre, 20 h.
- **New Year's Eve Party!**  
sa 31 décembre, 22 h.
- **Clawfinger / Calm Chaos**  
ve 13 janvier 2006, 21 h.
- **Kutti MC and Raster Band /  
Round Table Knights**  
je 19 janvier, 21 h.
- **Art Brut / Chalet**  
ve 20 janvier 2006, 21 h.
- **Lyrics Born**  
di 22 janvier, 20 h.

**OPÉRA DE FRIBOURG**Aula Magna  
Université de Miséricorde

- **Il mondo della luna**  
de Joseph Haydn; du 31 décembre au  
15 janvier; cf. p. 20.

**LA SPIRALE**

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Elandir**  
Irish folk, Jigs, reels et autres polkas  
sa 21 janvier, 21 h.
- **Beuret-Bühler-Vonlanthen Trio**  
jazz; me 25 janvier, 20 h 30.

**THÉÂTRE / THEATER**

- **Les mystères de Noël**  
théâtre de marionnettes; ve 23 (19 h),  
di 25 (10 h 30 et 15 h), me 28 (15 h) et  
ve 30 décembre (19 h), Théâtre des  
Marionnettes (Derrière-les-Jardins).
- **Fribug**  
revue satirique; jusqu'au 31 décembre;  
Espace Galerie Manor.
- **Olga et Berlingotte dans les livres**  
théâtre pour enfants par la Compagnie  
Un air de clown; di 15 janvier, 17 h,  
Théâtre Crapouille (Centre de loisirs  
du Schoenberg).

**ESPACE NUITHONIE**

- **Les Mummenschanz  
présentent 3 x 11**  
je 12, ve 13 (20 h) et di 14 janvier 2006  
(17 h).
- **Marie, prénom d'emprunt**  
d'Isabelle Guisan, par le Théâtre On  
m'la dit; mise en scène: Denis  
Maillefer; avec Anne-Laure Vieli; je 19,  
ve 20 et sa 21 janvier 2006, 20 h.

**CENTRE SAINTE-URSULE**Place Georges-Python  
(026 347 10 78)

- **Questions de couple:  
parlons-en...**  
ma 10 janvier 2006, 19 h.
- **Rêve et recherche de sens**  
avec Anne Vuistiner; me 11 janvier  
2006, 19 h 30.
- **Méditation à la manière ZEN**  
avec A. Aebischer; introduction pour  
les intéressés; lu 16 janvier 2006, 18 h.
- **Jésus et le shabbat**  
avec Yolande Boinnard; ve 20 janvier  
2006, 20 h.

**LE BILBOQUET**

Route de la Fonderie 8b

- **Marc Donnet-Monay: Au soleil**  
humour; les 19, 20 et 21 janvier,  
20 h 30.

**CINÉMA**

- **Cinéplus Club:**  
Peter Seller's, de S. Hopkins; du 11 au  
17 janvier, cinéma Corso, 18 h.
- **Ciné-brunch: The Giant Buddhas**  
de Christian Frei; di 15 janvier, 11 h,  
cinéma Rex.
- **Cinéclub Uni:**  
– **Chinatown**  
de R. Polanski, 1974; me 11 janvier  
– **The Graduate**  
de M. Nichols, 1967; me 18 janvier  
– **Badlands**  
de T. Mallick, 1973; me 25 janvier  
Uni Miséricorde, salle de cinéma 2030,  
20 h.

**KELLERPOCHE**

Rue de la Samaritaine 3

- **Abakustiker**  
Originelles A-capella-Quartett der  
Extraclasse; Fr 13., Sa 21. (20 h 15)  
und So 22. Januar (17 h).

**CONFÉRENCES**

- **La vie secrète du Grand duc  
d'Europe**  
par Adrian Aebischer; me 4 janvier  
2006, 20 h 15, café du Jura.

**Chiralité et sa mesure**par Werner Hug; je 12 janvier 2006,  
18 h 30, auditoire de biologie végétale  
(r. Albert-Gockel).**Les midis du social: Comment  
les caisses de pension gèrent-  
elles notre argent?**avec Christian Levrat; ma 17 janvier  
2006, 12 h 15, Forum FNAC Fribourg.**A l'origine des terroirs  
fribourgeois: les communautés  
de l'âge du bronze**par Michel Mauvilly; je 19 janvier  
2006, 20 h, salle de conférence du  
Service archéologique (Planche-  
Supérieure 13).**Cafés scientifiques: La mesure  
du temps**avec Clara Agustoni; je 19 janvier  
2006, 18 h, mensa de l'Uni de Péroles.**Impressions de l'hémisphère Sud**  
prodige floral et monde fabuleux des  
forêts du Chili central; par Suzanne  
Bollinger; me 25 janvier, 20 h,  
Pavillon vert, Jardin botanique  
(ch. du Musée 10).**EXPOSITIONS**

- **Gilles Boss, Marie-Laure  
Desbiolles, Madeleine Leiggener**  
jusqu'au 24 décembre; Galerie  
Jean-Jacques Hofstetter,  
r. des Epouses 18.
- **Reptiles du monde: exposition de  
reptiles vivants**  
du 22 décembre au 15 janvier 2006,  
Forum Fribourg (Granges-Paccot).



Abakustiker.

# M É M E N T O



Kiosque, par Jacques Thévoz.

[© BCU Fribourg]

• **Le Fribourg de Jacques Thévoz dans les années 40-60**

Photographie; jusqu'au 28 février 2006, BCU (r. Joseph-Piller 2).

• **Clin d'œil à Jacques Thévoz**

Photos du fonds de la BCU; jusqu'au 28 février, Café du Tirlibaum.

• **Le quotidien de Jacques Thévoz**

photographie; jusqu'au 29 janvier 2006; Galerie CAP (r. de Lausanne 22).

• **Hommage à saint Nicolas: 100 x saint Nicolas**

jusqu'au 29 janvier 2006; Musée d'art et d'histoire, r. de Morat 12.

• **Christmas Show – Art contemporain**

artistes fribourgeois; jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2006; Fri-Art, Centre d'art contemporain, Petites-Rames 22.

• **Les Cécilies – Amphibiens mystérieux**

jusqu'au 15 janvier 2006, Musée d'histoire naturelle, ch. du Musée 6.

• **Paul Burger – Gabrielle Demidecka-Thorin – Gerhard Senn**

peinture; jusqu'au 16 janvier 2006, Kuriosum, ch. du Sonnenberg 4.

• **Le Monolithe**

vu par Toni Bieli; peinture; jusqu'au 31 janvier 2006, Restaurant des Trois-Tours, Bourguillon.

• **Mino**

huiles; du 20 janvier au 19 février 2006; Espace Guintzet, Home médicalisé de la Sarine.

• **Balade archéologique en terre fribourgeoise**

jusqu'au 23 avril 2006; Service archéologique de l'Etat de Fribourg (Planche-Supérieure).

• **Hiboux et chouettes**

jusqu'au 23 avril 2006; Musée d'histoire naturelle.

• **Collections Bible + Orient**

cabinet d'exposition; jusqu'au 30 juin 2006; salle 4219, Uni Miséricorde.

## DIVERS

• **Visitez le Jardin magique!**

jusqu'au 8 janvier 2006, chaque me, sa et di, 15 h – 20 h, Planche-Inférieure 3 (en face des Services Industriels), entrée libre.

• **Festival de soupes**

avec animations variées; jusqu'au 25 décembre, de 16 à 22 h,

Kiosque à musique, place Georges-Python.

• **Thé, chocolat chaud et contes pour tous**

ve 6 janvier 2006, 19 h, librairie La Bulle (r. de Lausanne).

• **Concert-spectacle du MDA – Mouvement des aînés, section fribourgeoise**

avec la chorale, le groupe musical et le Théâtre des 4 heures; ve 20 janvier, 20 h, salle paroissiale de Sainte-Thérèse.

• **Jouer aux cartes**

avec le MDA; chaque vendredi, 13 h 30, Foyer Beauséjour (r. Joseph-Piller 4).

## SPORTS

• **Hockey sur glace:**

– **Fribourg-Gottéron – Davos**

lu 2 janvier 2006, 15 h 45

– **Fribourg-Gottéron – Rapperswil**

ve 6 janvier 2006, 19 h 45

– **Fribourg-Gottéron – Langnau**

di 15 janvier 2006, 15 h 45

– **Fribourg-Gottéron – Berne**

di 22 janvier 2006, 15 h 45

patinoire Saint-Léonard.

• **Basketball:**

– **Elfic Fribourg – Opfikon Basket**

me 4 janvier 2006, 20 h 30

– **Fribourg Olympic – Testuz BBC**

Nyon

sa 7 janvier 2006, 17 h 30

– **Elfic Fribourg – Martigny-Ovornaz Basket**

sa 14 janvier 2006, 17 h 30

halle de Sainte-Croix.



Fribourg-Gottéron – Berne.

## Opéra de fribourg

Pour ses vingt ans d'existence, l'Opéra de Fribourg présente

### *Il mondo della luna*

Ce véritable opéra bouffe, d'une richesse musicale extraordinaire, sera présenté à Fribourg du 31 décembre au 15 janvier.

Haydn, compositeur d'opéra! L'histoire de la musique l'avait presque oublié tant on retient de son œuvre ses symphonies, si caractéristiques du classicisme viennois. Et pourtant, Haydn demeure un compositeur lyrique fascinant. L'Opéra de Fribourg le prouvera en remettant en lumière *Il mondo della luna!* Ce *dramma giocoso* est le dernier opéra de Haydn où les éléments «ouffes» dominent. Le livret, inspiré d'une pièce de Goldoni, s'inscrit dans la tradition de la comédie musicale italienne du XVIII<sup>e</sup> s. C'est donc à un véritable divertissement que l'Opéra de Fribourg invite son public.

Les danseuses de la Compagnie Sé-Geste (chorégraphie: Anouk Déneraud), les solistes, les Chœurs de l'Opéra de Fribourg et l'Orchestre de Besançon / Franche-Comté seront placés sous la baguette du talentueux chef fribourgeois Laurent Gendre.

### Représentations

Aula de l'Université de Miséricorde  
31 décembre 2005 à 19 h  
6, 12 et 13 janvier 2006 à 19 h 30

8 et 15 janvier 2006 à 17 h

Fr. 25.- / 45.- / 65.- / 75.-

Office du Tourisme,

tél. 026 350 11 00



0800 802 208